

=> AUXILIAIRE DE VIE PERI-SCOLAIRE (H/F)

L'auxiliaire de vie péri-scolaire est directement rattaché à la Direction Enfance et Education (DEE) au sein du service des Centres de Loisirs Maternels (CLM) et dépend du pôle Education, Enfance, Jeunesse et Sports.

MISSION

Assurer l'accompagnement, la socialisation et la sécurité d'enfants et d'adolescents, handicapés ou présentant un trouble de santé invalidant, sur les temps périscolaires.

ACTIVITES

Accompagner l'enfant dans son développement affectif et intellectuel et dans l'acquisition des fonctions sensorielles et motrices.

Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice, etc.).

Identifier les besoins (physiques, moteurs et affectifs) des enfants suivis.

Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité (respect d'autrui, respect de l'environnement, etc.) et d'hygiène corporelle.

Suivre l'état général de l'enfant, repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant.

CAPACITES ET CONNAISSANCES

- Capacité à repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant
- Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet de la structure
- Développement physique, moteur et affectif de l'enfant et de l'adolescent
- Techniques d'écoute active, de communication et d'observation
- Notions liées aux handicaps
- Règles et consignes de sécurité et d'hygiène
- Situer sa fonction et son rôle dans un établissement, un service, une équipe pluridisciplinaire

PROFIL

- BAFA souhaité
- Sens du service public
- Bon relationnel, pédagogie et patience
- Organisation et prise d'initiative
- Empathie
- Disponibilité

CONDITIONS DU POSTE

- Emploi d'avenir de 1 à 3 ans
- Temps complet